RESPONSABLE: BENJAMIN LE HÉNAFF

## PROCESSUS PSYCHOLOGIQUES ET SOCIAUX EN CONTEXTES

Cette équipe est composée de chercheur-es de plusieurs orientations (sous-)disciplinaires (principalement en psychologie sociale et en psychologie du travail et des organisations, mais également en psychologie et sciences de l'éducation et sociologie) réunis autour de l'étude des contextes de vie collective et de ce qu'ils peuvent induire au niveau psychologique, comportemental et social (notamment dans le champ des organisations et du travail, mais aussi en contextes éducatifs et de formation, du médico-social, au niveau environnemental...).

L'équipe cherche à identifier les facteurs et processus psychologiques et sociaux communs en jeu dans ces contextes, ainsi qu'à mettre en évidence leurs spécificités. A ce titre, elle mobilise une pluralité d'éclairages théoriques et conceptuels (normes sociales, croyances, régulation des émotions...). Cela aussi bien en vue d'en évaluer la pertinence pour mieux comprendre ce qui se joue dans ces contextes, que pour en proposer des évolutions par la prise en compte de facteurs de contingence propres aux contextes étudiés. Cette démarche s'appuie sur des méthodologies qualitatives (p.ex. entretiens, observations, analyses de traces, auto-confrontations), quantitatives (p.ex. questionnaires, mesures comportementales, expérimentation) et mixtes, ainsi qu'en recourant à des conceptions d'études variées (p.ex. recherches observationnelle, interventionnelles, transversales, longitudinales, en laboratoire, participatives, recherches-actions...).

## 1. Ancrages socio-culturels et processus interpersonnels, groupaux, et organisationnels

Cette ligne directrice s'intéresse à l'impact des ancrages sociaux, culturels, et idéologiques sur les individus et groupes, qu'il s'agisse de groupes restreints (p.ex. équipes de travail, familles, classes en milieu académique) ou d'organisations plus larges (p.ex. corps professionnels, entreprises et structures publiques, établissements éducatifs et de formation). La culture sera aussi bien appréhendée au niveau national qu'organisationnel et l'idéologie en termes politiques et socio-économiques (p.ex. idéologie néolibérale, écocitoyenne, de genre).

Ces ancrages sont générateurs/porteurs de représentations, normes, identités (etc.) variables d'un groupe à un autre et modulent la vie collective via différents processus (par exemple influence sociale, identification, régulation émotionnelle, réflexivité, comparaison sociale, jugement social, soutien social...). Un intérêt sera porté à la manière dont ces processus sont activés en contexte, en fonction des enjeux, statuts sociaux, événements etc. Il s'agit également d'étudier comment les relations systémiques (inter-individuelles, intergroupes, et hiérarchiques) affectent les individus dans leurs attitudes, émotions, et comportements.

## 2. Effets des croyances et jugements sur les comportements et pratiques

Cette ligne directrice porte sur la manière dont les croyances et les jugements affectent les comportements individuels et les pratiques sociales. Elle s'intéressera aux croyances et systèmes de pensées, sous-tendant les attitudes, sentiment de contrôle, intentions etc. (p.ex. croyances fatalistes, attributions causales, croyance en un monde juste). Ces croyances seront de plus examinées sous l'éclairage des biais socio-cognitifs (optimisme comparatif, illusion de contrôle, heuristique d'ancrage) pouvant les influencer, en relation avec les expériences vécues personnelles ou vicariantes (p.ex. expériences d'accidents et de non-accidents). Ces croyances seront également envisagées en fonction des cibles (soi-même, groupes, sociétés...), mais aussi du caractère plus ou moins lointain, temporellement ou géographiquement, des conséquences associées aux comportements. Sera également étudiée l'influence des croyances sur les jugements et attitudes vis à vis d'objets ou groupes sociaux (p.ex. stéréotypes, représentations sociales, valeurs). Un intérêt tout particulier sera porté aux effets de ces croyances et jugements pour l'individu et le groupe. Cela portera aussi bien sur les habitudes comportementales, les comportements à risques (professionnels ou en santé), ou encore sur la planification des comportements à venir (p.ex. orientation professionnelle, innovation).



## 3. Adaptation et régulations cognitives et émotionnelles en contextes sociaux

Cette dernière ligne étudiera les processus psychologiques induits par les situations sociales porteuses d'enjeux, pouvant autant être perçues comme une menace ou un défi. Tout d'abord, un intérêt particulier portera sur leur origine et caractéristiques propres. En effet, ces situations peuvent avoir plusieurs origines : interindividuelles (harcèlement, conflits, discrimination), organisationnelles (dissonance entre valeurs personnelles et tâches confiées, conditions de travail, climat organisationnel), ou contextuelles (changement d'environnement, situations d'évaluations, manque de ressources).

À ce titre, il s'agira d'en étudier les effets sur le vécu et l'adaptation des individus et des groupes à ces situations. En effet, elles peuvent avoir des impacts divers, notamment au niveau émotionnel (p.ex. bien- être, tensions), motivationnel (p.ex. buts, intentions, désengagement), et comportemental (p.ex. conflits, abandon). Enfin, seront étudiés les leviers psychologiques à disposition des individus pour prévenir et gérer les potentielles difficultés. Là encore, ces leviers psychologiques seront étudiés à différents niveaux d'analyse, autant individuel (p.ex. personnalité, stratégies d'apprentissage, émotions anticipées et anticipatoires) que groupal (p.ex. mémoire transactive, partage social des émotions, régulations groupales socio-émotionnelles). Enfin, il est à noter que de façon commune à ces différentes lignes, l'équipe contribuera au développement d'outils psychométriques en lien avec les travaux déployés ci-dessus.

